

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE
D'APPLICATION LAZARE-CARNOT

Tél. : 01 42 42 83 33
Fax : 01 47 82 19 54

Mél. : 0920245s@ac-versailles.fr
Site : <http://www.ec-carnot-colombes.ac-versailles.fr/>

Compte rendu
Séance du 14 juin 2016

Étaient présent(e)s

PARENTS ELUS:

BARANGER Florence	FCPE
BARON Frédérique	FCPE
BENNACER Sourour	FCPE
BERRY Roger	FCPE
BRAJEUX Béatrice	FCPE
JEAN Caroline	FCPE
KAMINSKA Elisabeth	FCPE
KEZOUIT Wahiba	FCPE
LEBOEUF Stéphanie	FCPE
LEFORT-DUBE Annaïg	FCPE
TRICOT-YANG Candace	FCPE
BOISSEAU Emmanuelle	PEEP
DOLY Amélie	PEEP
GOBEAUX Camille	PEEP
GRATTON Eléonore	PEEP

ENSEIGNANT(E)S :

GUIRAUDIE Michel	Directeur
DUFRENNE Carine	CPA
DOGNON Aurélie	CPB
BEZIER Bruno	CPC
WACLAWSKI Pauline	CPD
SALMON Iris	CE1B
LACAZE Laëtitia	CE1C
ROUGEOLLE Cédric	CE2A
FRANK Stéphanie	CE2B
COLLIN Emilie	CM1B
CHAUMEL Thierry	CM1D
BRODIN Sophie	CM2A
PRIETO Cécile	CM2B
AKAKPO Florence	CM2C

REPRESENTANT LA MUNICIPALITE :
DELATTRE Amélie

DELEGUEE DEPARTEMENTALE DE L'ÉDUCATION NATIONALE
MONTETAGAUD Hélène

RESPONSABLE ACCUEIL LOISIRS
MEGHERBI Mohamed

ORDRE DU JOUR

-  **La sécurité à l'école :** PPMS et « Vigilance attentats » (complément d'information)
-  **Nouveaux cycles / Nouveaux programmes**
-  **Réorganisation du service de nettoyage et des équipes en charge de l'entretien de l'école**
-  **Le CMRS :** Les modalités d'accès aux prestations extra et périscolaires
-  **Dotations numériques**
-  **Bilan des événements festifs « Les nuits de Lazare »**
-  **Bilan des classes de découvertes**
-  **Organisation de la rentrée 2016**



LA SECURITE A L'ECOLE

Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS) et « Vigilance attentats » (complément d'information)

Une information détaillée des enjeux et modalités des différents dispositifs de sécurité (PPMS et sécurité incendie), ainsi que des mesures de prévention mises en œuvre dans le cadre du « plan Vigipirate » ont été présentées au précédent conseil d'école.

Les mesures et les consignes relatives aux situations d'intrusion qui ont été anticipées précédemment sont désormais précisées, formellement intégrées au PPMS, et communiquées à la communauté scolaire.

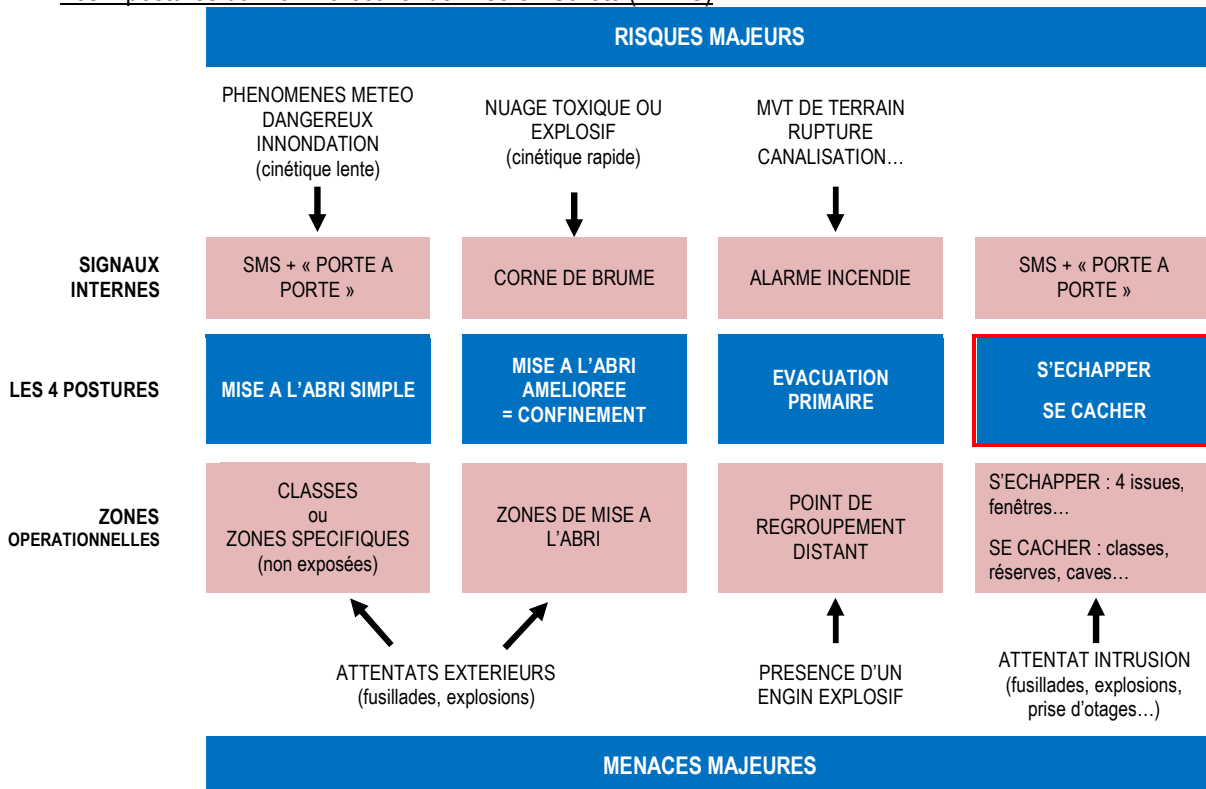
Au-delà des mesures de sécurité déjà mises en œuvre, le risque « attentat / intrusion » implique pour les différents acteurs le déploiement de nouvelles dispositions au sein de l'école et l'acquisition de nouveaux réflexes de protection distincts des autres risques majeurs :

- Une modalité spécifique d'alerte : SMS et alerte orale de « porte à porte » assuré par le directeur, la gardienne et l'AVS administratif. (distincte de l'alarme incendie et du signal de mise à l'abri)
- De nouvelles postures adaptées au risque intrusion/attentat :
 - S'échapper pour s'éloigner du danger en silence, en laissant ses affaires personnelles, en choisissant la sortie la moins exposée et la plus proche.
Les différents points de sorties ont été identifiés par les personnels.
 - Se cacher (si sortie impossible) en silence (sonnerie et vibreur des téléphones coupés) en choisissant les locaux les moins exposés et les plus proches. Se barricader portes verrouillées, lumières et ordinateurs éteints et se cacher dans l'angle mort, hors de vue.

En appui de ces conduites, deux outils sont indexés au PPMS : une fiche réflexe « intrusion/attentat » et un guide « vigilance attentat les bons réflexes ». Ces outils sont en relation avec l'affiche à destination du grand public « réagir en cas d'attaque terroriste » qui apporte des instructions pratiques articulées autour du triptyque « s'échapper, se cacher, alerter ».

Des exercices d'entraînement spécifiques (sans simulation de fuite) avec scénario d'intrusion peuvent être mis en œuvre dans le cadre des exercices réguliers du PPMS.

Les 4 postures du Plan Particulier de Mise en Sureté (PPMS)





NOUVEAUX CYCLES & NOUVEAUX PROGRAMMES

Une nouvelle organisation des enseignements et de nouveaux programmes scolaires entrent en vigueur à la rentrée.

Ces nouveaux programmes sont conçus par cycle de 3 ans et reposent sur une nouvelle conception qui doit permettre d'inscrire les apprentissages dans la durée avec une gradation progressive.

Sans exclure des repères de progressivité annualisés, les programmes ne sont plus la juxtaposition de programmes disciplinaires annuels.

Les nouveaux parcours d'apprentissage prévoient qu'une même notion générale soit étudiée tout au long des 3 années du cycle, dans des contextes et à des niveaux de difficultés différents.

La scolarité de l'école maternelle à la fin du collège est organisée à compter de la rentrée 2016 en 4 cycles successifs :

- Le cycle 1, cycle des apprentissages premiers, correspond aux trois niveaux de l'école maternelle: petite section, moyenne section et grande section ;
- Le cycle 2, cycle des apprentissages fondamentaux, correspond aux trois premières années de l'école élémentaire: cours préparatoire, cours élémentaire première année et cours élémentaire deuxième année ;
- Le cycle 3, cycle de consolidation, correspond aux deux années de l'école élémentaire suivant le cycle des apprentissages fondamentaux et à la première année du collège: cours moyen première année, cours moyen deuxième année et classe de sixième ;
- Le cycle 4, cycle des approfondissements, correspond aux trois dernières années du collège: classes de cinquième, de quatrième et de troisième.

La mise en place de cette nouvelle organisation a pour conséquence immédiate la nécessité de renforcer les liaisons entre l'école élémentaire et le collège. La classe de 6^e désormais rattachée au CM1 et CM2 favorise la continuité et les échanges inter-degrés.

Concernant l'école Lazare Carnot, cette continuité s'organise avec l'équipe pédagogique du collège Lakanal. Des temps de concertation, rassemblant notamment les professeurs de français et de mathématiques du collège et les enseignants de CM1 et de CM2 ont déjà été organisés afin de poser les jalons d'une continuité pédagogique et d'une progressivité cohérente des apprentissages.

La proximité géographique du collège et la sectorisation de la quasi-totalité des élèves sur le collège Lakanal sont, contrairement à d'autres écoles, des éléments facilitant cette harmonisation et la mise en œuvre de projets communs.

REORGANISATION DU SERVICE DE NETTOYAGE ET DES EQUIPES EN CHARGE DE L'ENTRETIEN DE L'ECOLE

A partir de la rentrée, l'externalisation de l'entretien des bâtiments scolaires mise en place par la municipalité dans 15 écoles de Colombes concernera l'école Lazare Carnot.

Le nettoyage de l'école, pris en charge jusqu'à présent par les agents municipaux polyvalents (nettoyage, accueil, restauration) sera réalisé essentiellement par une société extérieure. Cette disposition s'accompagne d'une spécialisation/professionnalisation des agents municipaux toujours présents sur l'école et d'une réorganisation générale de ce service.

La nouvelle organisation repose sur un dispositif commun à l'ensemble des écoles élémentaires concernées :

- Une équipe d'agents municipaux (1 référent office + 2 agents techniques) dédiée à la restauration : préparation, service et remise en état
- 1 agent d'accueil (agent d'accueil logé pour l'école Lazare Carnot) présent sur l'ensemble des temps scolaires, chargé de l'accueil physique et téléphonique
- Hors temps scolaire, l'intervention d'une entreprise de nettoyage pour le ménage de l'école : les classes et les locaux collectifs.

Les « agents de restauration » auront également pour tâche l'entretien des sanitaires durant la journée et des missions d'accueil notamment le matin avant les horaires scolaires (7h45/8h50).

Des points de vigilance qui nécessiteront un suivi attentif sont soulignés:

- La qualité de la prestation relative au nettoyage et les liens fonctionnels des personnels de la société avec les enseignants et les animateurs.



- Une équipe composée de 3 agents est envisagée quelle que soit la configuration des locaux et le nombre de repas. Le nombre de personnes semble insuffisant, notamment pour le service, au regard du nombre d'enfants fréquentant la restauration à l'école Lazare Carnot.
- La mobilisation effective du « référent office » sur le temps de restauration pour la gestion des « PAI alimentaires » (allergies)

Un groupe de travail « pause méridienne » auquel Monsieur Megherbi participe est mis en place pour notamment proposer les réajustements éventuellement nécessaires.

LE CMRS : MODALITES D'ACCES AUX PRESTATIONS EXTRA ET PERISCOLAIRES

Le Contrat Municipal de Rentrée Scolaire regroupe l'ensemble des inscriptions aux temps extra et périscolaires. Il est rappelé aux familles que la participation à ces activités et en particulier à la restauration implique une inscription préalable.

Certaines modalités d'inscription et de facturation évoluent.

La majoration de 5€ s'appliquera uniquement aux repas « exceptionnels » (sans inscription) et aux vacances scolaires sans réservation préalable.

Madame DELATTRE souligne que les efforts réalisés par ont permis de réduire de 35% le gaspillage alimentaire et ont permis l'assouplissement de la majoration.

Les associations de parents d'élèves demandent toutefois l'abrogation de cette majoration qui s'appliquent indifféremment aux familles quels que soient les quotients familiaux.

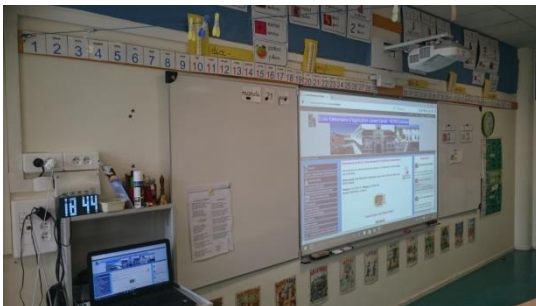
Les TAP (Temps d'Accueil Périscolaire) seront à partir de la rentrée facturés. La facturation sera effectuée sur la base de l'inscription préalable trimestrielle. L'activité non fréquentée ne sera pas facturée sur présentation d'un certificat médical.

Les associations de parents d'élèves rappellent les enjeux initiaux de la réforme des rythmes scolaires concernant d'une part l'allègement de la journée de classe et, d'autre part, l'accès pour tous à des activités culturelles et sportives. L'organisation des temps scolaires retenue pour les écoles de Colombes n'a pas permis d'alléger véritablement la journée scolaire. La facturation des TAP met en péril le second point de la réforme.

Madame DELATTRE explique le poids budgétaire de cette activité pour la commune qui a contraint la municipalité à mettre en place cette facturation.

DOTATIONS NUMERIQUES

La municipalité de Colombes a attribué un budget supplémentaire de 100 000€ (dont 50 000€ provenant de la réserve parlementaire du sénateur des Hauts-de-Seine, R. Karoutchi) aux écoles pour l'équipement de tableaux interactifs. 14 écoles de Colombes ont bénéficié de cet équipement.



Un Vidéo Projecteur Interactif (VPI) a été installé sur l'école, dans la classe de Monsieur BEZIER, référent informatique et « ambassadeur du numérique » au niveau académique.

Cet équipement remplace le « tableau noir » traditionnel. Il est composé d'un tableau blanc, type véléda, d'un vidéoprojecteur interactif muni d'une caméra infrarouge et d'un ordinateur.

Il permet à l'enseignant d'intégrer à ses séances pédagogiques des supports numériques, tels que des vidéos, des photos, du texte ou pages internet, production des élèves etc. sur lesquels les enfants peuvent interagir.

L'Education nationale a également accordé un prêt de tablettes, ainsi qu'une « malle numérique » composée de 6 ordinateurs portables. Ce matériel a notamment permis aux élèves de la classe de Madame AKAKPO de produire un livre numérique « Tout ça pour un téléphone ».

Pour découvrir le résultat de leur travail, rendez-vous à l'adresse du blog <http://blog.ac-versailles.fr/livrenumeriquecm2carnotcolombes/index.php/> ou flashez le code ci-contre





BILAN DES EVENEMENTS FESTIFS « LES NUITS DE LAZARE »

La nouvelle formule de soirées festives, successives et différenciées selon le niveau des classes a réussi à réunir l'ensemble de la communauté scolaire. La qualité des prestations et l'attention portée à l'âge du public ont été appréciées.

Les différents intervenants (conteurs, la compagnie d'improvisation « les free rouges », l'association Strata'j'm) ont également été ravis de la rencontre avec le public, de l'accueil et de l'écoute.

SOIREES	DEPENSES	RECETTES	BENEFICES	ENTREES
CABARET IMPRO CM2	285,64 €	1 238,00 €	952,36 €	160
CABARET IMPRO CM1	131,04 €	1 545,00 €	1 413,96 €	200
SOIREE JEUX CP	98,97 €	985,00 €	886,03 €	197
VEILLEE CONTES CE2	74,46 €	665,00 €	590,54 €	131
VEILLEE CONTES CE1		705,00 €	705,00 €	141
TOTAL	590,11 €	5 138,00 €	4 547,89 €	829

L'équipe enseignante, mais aussi la mobilisation des parents ainsi que l'implication continue de l'équipe d'animation ont contribué à ces réussites.

BILAN DES CLASSES DE DECOUVERTES

Sept classes ont participé à une classe de découvertes.

Deux séjours ont été organisés dans les centres de vacances de la ville de Colombes à Sainte-Marie-sur-Mer en Loire-Atlantique (classe de Mme COLLIN - CM1B) et à Fort Surville sur l'île de Groix (Classe de M. CHAUMEL - CM1D)

Deux séjours « autogérés » concernant cinq classes ont été organisés par l'école au château de Brannay dans l'Yonne (classes de Mme Lacaze - CE1C - et de Mme Barboux - CM1A) et à Desvres dans le Pas-de-Calais (classes de M. Bézier – CPC , de Mme Brodin -CM2A - et de Mme Akakpo -CM2C).

Ces séjours ont été présentés lors du précédent conseil d'école.

Les enseignants soulignent la richesse pédagogique de ces séjours et la mobilisation des élèves autour des activités et des apprentissages proposés.

Les journaux quotidiens réalisés par les élèves et les enseignants, accessibles sur le site de l'école [Rubrique « classes de découvertes »](#) témoignent de la qualité des activités et de l'implication des élèves.

Bilan financier pour les 5 "classes autogérées"

En complément des classes de découvertes organisées dans les sites de la ville, l'organisation de ces projets permet à un nombre plus important d'élèves, dans le cours de sa scolarité, de bénéficier de cette expérience.

Ces séjours, élaborés entièrement par les enseignants ou en faisant appel à un prestataire spécialisé (hébergement, activités, équipe d'animateurs), peuvent être personnalisés en fonction des projets pédagogiques des enseignants.

Versements familles	21 965 €	70%
Subvention Mairie	1 400 €	4%
Les « Nuits de Lazare »	4 548 €	14,5%
Coopérative	3 576 €	11,5%
Coût total 4 classes	31 489 €	100%

La maîtrise des coûts constituant une obligation essentielle, des choix sont réalisés pour limiter les participations des familles et la contribution de la coopérative de l'école.

Tout en limitant les temps de transport, la proximité des sites permet de réduire le coût du voyage, voire d'utiliser la « dotation cars de l'école » (notamment pour le château de Brannay).

Le séjour à Desvres entièrement construit par les enseignants, sans faire appel à un prestataire extérieur est moins onéreux. Mais le montage technique est complexe et ce type de projet nécessite également des compétences pour gérer les contenus pédagogiques, mais également les temps d'activités encadrés par les animateurs.



La participation de Mohamed MEGHERBI (responsable de l'accueil de loisirs) pour l'encadrement sur ce séjour représente un atout pédagogique mais également une économie sur le budget animateur, tout comme la participation bénévole, très appréciée, de Christine MARIE et de Martine FEBVRE, enseignantes retraitées.

ORGANISATION DE LA RENTREE 2016

La rentrée aura lieu pour tous les élèves jeudi 1er septembre 2016 :

- ▶ A 9h30 pour les CP avec l'accueil des parents
- ▶ A 9h pour toutes les autres classes

Une réunion de présentation de l'école pour les parents des élèves qui feront leur entrée au CP (enfants actuellement scolarisés dans les maternelles Denis Papin et Gustave Bienvêtu) est organisée mercredi 15 juin 2016 à 18h45.

Une réunion spécifique pour les nouveaux arrivants (parents et enfants) est organisée mercredi 29 juin 2016 à 18h45.

Les associations de parents d'élèves et Mohamed MEGHERBI (responsable de l'ALE) participent également à l'ensemble de ces réunions.

Comme les années précédentes, les informations et les documents utiles pour la rentrée (liste de fournitures, fiche de renseignements...) sont regroupées dans la rubrique « rentrée 2016 » sur le site de l'école.

La rentrée sera caractérisée par une hausse sensible et globale des effectifs, sans affecter profondément la structure pédagogique.

Structure prévisionnelle : **435 élèves / 17 classes**

Cycle 2					Cycle 3							
CP	23	23	23	23	92	CM1	27	27	26		80	
CE1	29	28	28		85	CM2	24	24	24	24	96	
CE2	28	27	27		82	6e						
					259							176

Emilie COLLIN, Amandine DRUGUET et Alexandra BELIER qui ont, cette année scolaire, remplacé ou complété les temps partiels des enseignants sont affectées ou en attente d'affectation sur d'autres écoles.

Après avoir exercé 8 années à l'école Lazare Carnot, Carine DUFRENNE a obtenu sa mutation pour la Gironde.

Madame Mélanie FROIDEVAL, actuellement enseignante à Courbevoie, est affectée sur le poste de Mme DUFRENNE.